

## *Les Brèves du conseil municipal du 20 février 2025*

Le conseil municipal, réuni en date du 20 février 2025 à la mairie, a délibéré.  
Vous trouverez ci-dessous un condensé des principales décisions prises.

**Population légale de Volgelsheim au 1<sup>er</sup> janvier 2025 : 2 743 habitants**

**1) Rénovation école maternelle DUMAS et extension du périscolaire : avenants aux marchés de travaux**  
Avenant n°1 au lot 3 « ossature bois » attribué à l'entreprise FRITSCH : mise en place d'une tôle en alu pas prévue à l'origine pour protéger le bois pour un total de 9 528 € TTC ; le montant du marché passe à 314 879 € soit une augmentation de 3.12 %.  
Avenant n°1 au lot 4 « étanchéité » attribué à Etandex : habillage des châssis d'extracteurs pour garantir l'étanchéité pour un total de 2 646 € TTC ; le montant du marché passe à 246 119 € soit une augmentation de 1.10 %.  
Avenant n°2 au lot 6 « plâtrerie » attribué à Meyer Isolation : reprise du faux plafond pour un total de 1 344 € TTC ; le montant total du marché passe à 179 311 € soit une augmentation de 14.44 %.  
Avenant n°3 au lot 8 « électricité » attribué à Eiffage : branchement des clapets anti-retour et modification de luminaires pour un total de 1 380 € TTC ; le montant total du marché passe à 361 124 € soit une diminution de 13.52%.  
Avenant n°2 au lot 10 « chauffage » attribué à Fruh : le montant de l'avenant est de 8 312 € TTC ; le montant total du marché passe à 131 053 € soit une augmentation de 22.16 %.  
Avenant n°2 au lot 13 « peinture » attribué à Heinrich Schmidt : travaux supplémentaires pour un total de 1 410 € TTC ; le montant total du marché passe à 64 101 € soit une augmentation de 6.41 %.  
Le montant des frais supplémentaires pour les avenants des lots 4-6-8-10 et 13 est imputable à l'entreprise Rhin Climatisation qui n'a pas effectué les travaux prévus au marché. Ils seront bien sûr déduits du décompte final de cette entreprise.

**2) Rénovation logement de la Gare : résultats de la consultation lots 10 et 11**

Après une nouvelle consultation, le lot 10 « serrurerie » a été attribué à l'entreprise LIDY pour un montant de 6 930 € HT et le lot 11 « nettoyage » à l'entreprise KANETS pour 825 € HT. Les travaux ont démarré et les deux logements devraient être mis à la location pour cet été.

**3) Rénovation de 4 logements communaux : approbation de l'Avant-Projet Définitif**

Le conseil municipal a approuvé la rénovation thermique de 4 logements communaux situés rue de la Libération. Finalement, le programme initial sera complété par d'autres travaux de rénovation afin de refaire entièrement les appartements (couverture, peinture, électricité, sanitaires, ...).

L'estimation des travaux au stade APD est de 731 000 € TTC.

**4) Terrains rue Edison : projet de vente de terrains constructibles**

Le conseil municipal a décidé de mettre en vente les terrains communaux qui se trouvent sur 3 emprises au nord de la rue Edison (ancienne cité EDF). Après discussion, la solution retenue est de vendre les terrains de 53.64 ares en l'état à un aménageur.

**5) Square des Bords du Rhin : reconduction du contrat d'entretien des espaces verts avec ACCES**

L'association ACCES entretiendra pour une année supplémentaire les espaces verts du Square des Bords du Rhin par contrat d'un montant de 18 076 €.

## 6) **CCARB : rapport 2023 service public de prévention et gestion des déchets**

Le rapport d'activités 2023 sur le prix et la qualité du service public d'élimination des déchets dans la Comcom Alsace Rhin-Brisach est tenu à la disposition du public en mairie.

## 7) **Réfection du chemin du calvaire**

Les chemins ruraux du Fiewerkrietz et du Hollandsweg ont été endommagés suite au passage de camions. La commune prendra en charge l'achat de 300 tonnes de recyclé pour la somme de 3 060 € et l'Association Foncière prendra à sa charge également 300 tonnes pour la réfection de ce revêtement. Les travaux seront faits par l'Association Foncière.

## 8) **Locations communales**

L'appartement situé à l'étage de la mairie sera loué à partir du 1<sup>er</sup> mars.

Un bail professionnel a été signé le 18 février 2025 avec la Mission Locale Colmar Centre Alsace pour la cellule n°4 du Centre Europe. Il s'agit d'un bail de 6 ans, renouvelable, qui prend effet le 1<sup>er</sup> mars 2025.



## A noter dans vos agendas

DATE	MANIFESTATION	LIEU
Vendredi 14, Samedi 15 et Dimanche 16 mars	<b>Théâtre Les Justes à Temps "Feydeau, Chambre 21"</b>	Salle des fêtes
Dimanche 23 mars	Fête des aînés	Salle des fêtes
Samedi 29 mars à 20h	<b>Magic Event - Carnaval burlesque</b>	Salle des fêtes
Lundi 31 mars au vendredi 04 avril	Semaine Citoyenne	Roselière Kunheim
Vendredi 18 avril	<b>Enigmes de Pâques</b>	Commune
Vendredi 18 au Lundi 21 avril	Expo internationale d'orchidées	Salle des fêtes
Samedi 10 Mai	<b>Gala de danse Espoir du Rhin</b>	Salle des fêtes
Dimanche 11 Mai	Marché aux puces	Commune
Samedi 24 Mai	<b>Journée citoyenne organisée par la commune</b>	Salle des fêtes / Commune



La présence d'un moustique "tigre" *Aedes albopictus* a été signalée à Volgelsheim. Des investigations ont été menées, pour le compte de l'Agence régionale de santé, par des techniciens de la Brigade Verte. Ces investigations ont confirmé la présence d'adultes de moustique "tigre". Afin de freiner le développement de ce moustique à la fois nuisant et

potentiel vecteur de pathogènes, rappelons que c'est à chacun (intercommunalité, commune, établissement public ou privé, particulier) de veiller à la non-prolifération de cette espèce.

Retrouvez les bons gestes à adopter (brochure téléchargeable via ce lien :

[https://moustiquetigre.alsace/wp-content/uploads/2024/04/2024\\_Les\\_bons\\_gestes.pdf](https://moustiquetigre.alsace/wp-content/uploads/2024/04/2024_Les_bons_gestes.pdf) .

Le portail de signalement permet de signaler la présence du moustique « tigre » et suivre l'évolution sur Volgelsheim. Nous vous invitons à l'utiliser :

[https://signalement-moustique.anses.fr/signalement\\_albopictus/signalements](https://signalement-moustique.anses.fr/signalement_albopictus/signalements)

**Adoptons les bonnes pratiques, pas le moustique !**

SE PROTÉGER DU MOUSTIQUE TIGRE, C'EST L'AFFAIRE DE TOUS ET DE CHACUN

LE SAVIEZ-VOUS ?

- IL SE FIT DANS UN RAYON DE 100 M
- IL EST PLUS PETIT QU'UNE PIÈCE DE CENTIME (1mm)
- IL EST RAPIDE NOIR ET BLANC
- IL CREE DES NUISANCES AU QUOTIDIEN
- LA FEMELLE PUIT FONDRE JUSQU'À 200 ŒUFS
- IL PUIT TRANSMETTRE la dengue, le chikungunya ou le Zika dans certaines conditions

Directeur de la publication : C. BOLLINGER

Dépôt légal février 2024

Pour préserver l'environnement la commune de Volgelsheim utilise du papier recyclé